

GRANS

A l'Enclos, 192 logements vont sortir de terre d'ici 2022

Le projet a été présenté lors d'un conseil municipal organisé à la salle des fêtes

Le dernier conseil municipal s'est tenu dans la salle des fêtes Gérard Philippe et était ouvert au public très nombreux en cette circonstance.

Le maire a présenté le grand projet qui prévoit la création de 192 logements à l'Enclos dont 50% seront en accession à la propriété et 50% locatifs. Cet aménagement est prévu en deux phases afin d'échelonner dans le temps l'apport de la population nouvelle. La typologie de l'habitat envisagée répond aux attentes fixées par les lois SRU et Alur reprises dans le PLU avec une mixité de formes urbaines et de densités à savoir: des petits collectifs R + 2, des maisons groupées et des lots à bâtir.

Chaque logement disposera de deux places de parking et les loyers pourraient s'élever de 236€ pour un T2 collectif de 42 m² à 522€ pour un T5 pavillonnaire de 90 m² hors charge. Il s'agit ainsi de répondre aux demandes diversifiées de la population.

Les constructions seront des- servies par des voies primaires et secondaires se raccordant aux réseaux viaires existant,



Ces nouveaux logements seront prioritairement destinés aux Gransois, a assuré le maire Yves Vidal.

/PHOTO A.B.

chemin de la Gallière et chemin des Arènes. Afin de valoriser l'entrée de villa par le chemin des Arènes, un aménagement de cette voie au droit de l'opération et de l'aire des pauvres est envisagé. Cette opération s'inscrit dans un milieu naturel et paysager qualitatif. Des percées visuelles ainsi que les éléments caractéristiques de l'environnement seront maintenus. Un bassin de rétention assurera une gestion optimale des eaux pluviales.

Enfin, le projet comprend des réserves foncières destinées à être cédées à la commune en vue de l'aménagement de places de stationne-

ment d'une part et d'équipements collectifs d'autre part. "J'aurai préféré ne pas avoir à faire ce projet, soulignait le maire, même s'il est magnifiquement conçu mais je préfère le faire moi-même plutôt que de me voir imposer des constructions par le préfet. Personne ne peut échapper à la loi. La réponse à cette loi, ce sont ces 192 logements mais je peux vous affirmer que ce sera un beau projet".

Les promoteurs et maîtres d'œuvre étaient présents dans la salle et, à la demande du maire, ils ont donné toutes les précisions concernant la structure et la confection de ce pro-

"J'aurai préféré ne pas avoir à faire ce projet"

YVES VIDAL

jet. A une question posée par un habitant sur la destination de ces logements, Yves Vidal a affirmé avec force: "J'ai souhaité anticiper ce problème et je peux vous assurer que la priorité sera donnée aux Gransois."

La résidence sera dotée d'une crèche

L'opposition, par la voix de Patrick Reboul s'est insurgée, arguant que le volet économique était absent et que ce projet manquait d'infrastructure avec une maison médicale, une pharmacie. Le maire répliquait: "Ce que nous voulons, c'est que le cœur de Grans demeure le centre-ville."

Georges Raillon regrettaît pour sa part le fait qu'il n'y aura pas de crèche pour ce nouvel ensemble. "J'ai une bonne nouvelle, depuis deux jours, nous avons trouvé l'argent pour en construire une", rétorquait Yves Vidal. Au bout du compte, le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement de la zone urbanisée de l'Enclos. Les 4 membres de l'opposition se sont, eux, abstenus.

A.B.